



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)

Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)

Etapes-clé, faits et chiffres

5 mars 2020

Le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) apporte des solutions suisses aux questions actuelles liées aux droits humains. Il effectue un travail de fond, participe au transfert du savoir et répond aux questions pratiques des autorités, entreprises et NGO en Suisse.

En Suisse, de nombreuses questions se posent sur les droits humains et le besoin de connaissances et de solutions orientées vers la pratique est important. Le travail du CSDH a pu en attester. Le Centre de compétence universitaire a pour mission de soutenir les autorités et les autres acteurs de la société dans la mise en œuvre des droits humains. Depuis sa création en 2011, le CSDH a réalisé plus de 170 projets autour de la mise en œuvre des droits humains en Suisse.

Le travail pionnier du CSDH

En matière de droits humains, la Suisse tient-elle bien tous ses engagements envers les Nations Unies et le Conseil de l'Europe ? Les bases juridiques suisses et leur application dans la pratique respectent-elles les dispositions internationales ? Répondre à ces questions représente un défi continu pour les autorités cantonales et fédérales et beaucoup des mandats confiés au CSDH consistent à clarifier de telles thématiques.

Le CSDH se distingue par un travail scientifique pionnier, et ce notamment dans les domaines listés ci-dessous.

- **Situation en matière de droits humains en Suisse** : Au début de ses activités en 2011, le CSDH a dressé un état des lieux de la situation des droits humains en Suisse. Il a ainsi réalisé une analyse complète et inédite de la mise en œuvre des garanties des droits humains dans six domaines (police/détention/justice, égalité, politique de l'enfance et de la jeunesse, migration, questions institutionnelles et droits humains et économie).
- **Protection contre la discrimination** : Le CSDH a analysé en profondeur la législation et la mise en œuvre en matière de protection contre la discrimination. Il a ainsi pu constater que si le droit suisse offrait une certaine protection contre la discrimination, il faisait également preuve de lacunes. C'est particulièrement en ce qui concerne la discrimination par des individus (par exemple dans le milieu professionnel ou dans le cadre de prestation de services) ou la discrimination des personnes homosexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) que les bases juridiques et les pratiques ne garantissent pas une protection suffisante. De plus, dans le domaine LGBTI également, il manque d'institutions étatiques et de services spécialisés. Les recherches

du CSDH ont servi de fondement aux travaux de la Confédération pour l'amélioration de la protection contre la discrimination.

- **Personnes âgées** : Les personnes âgées peuvent parfois voir leurs libertés et droits fondamentaux être entravés, notamment lorsqu'elles cherchent un emploi, veulent conclure une assurance ou doivent être prises en charge pour des raisons de santé. Or, souvent, ni les personnes affectées ni les institutions ou le personnel de soin n'ont conscience qu'il s'agit là de droits humains. Le CSDH a identifié les domaines où se produisent, en Suisse, des discriminations injustifiées en raison de l'âge, et il a relevé les points faibles de la législation en la matière. Les travaux du CSDH suscitent beaucoup d'intérêt auprès des autorités et des organisations de défense des intérêts des personnes âgées.
- **Protection de la sphère privée et de la personnalité** : Quelles conséquences la numérisation dans le monde du travail a-t-elle sur les droits humains? Cette question préoccupe autant les entreprises que les autorités et les travailleurs et travailleuses. Le CSDH cherche des solutions aux tensions entre les intérêts des employeurs (le regard le plus large possible sur les activités des travailleurs et travailleuses) et celui des travailleurs et travailleuses (protection de leur sphère privée et de leur personnalité).
- **Standards dans la détention préventive** : Avec ses recommandations sur une conception de la détention préventive conforme aux droits humains, le CSDH a fixé des standards qui sont appliqués de plus en plus souvent.

→ Vous trouverez de plus amples informations sur ces projets et sur les autres projets du CSDH sur notre site internet : <http://www.skmr.ch/frz/publications/>.

Quel est l'impact du CSDH?

Les exemples mentionnés ci-dessus et les autres projets du CSDH le montrent : les autorités, les institutions et les organisations en Suisse ont besoin d'une expertise en matière de droits humains qui soit indépendante et axées vers la pratique. En tant que centre de services, le CSDH contribue surtout au transfert du savoir et réalise un travail de médiation scientifique. Le CSDH explique, pour des domaines d'activité concrets, comment travailler en respectant les droits humains.

Comme prévu dans ses objectifs, le CSDH a pu sensibiliser divers groupes-cibles aux questions des droits humains ou a pu les soutenir dans la mise en œuvre de ces droits. Parmi les groupes abordés se trouvent notamment des centres de détention, des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, des organisations de défense des personnes âgées, des entreprises, des autorités cantonales et fédérales (par exemples des bureaux de l'égalité ou les autorités compétentes en matière d'asile, le personnel de la police ou de la justice) ainsi que des ONG.

Dans les milieux concernés, le travail du CSDH est jugé très utile. En effets, l'évaluation externe du CSDH de 2015 a montré que 75 pour cent des personnes interrogées considéraient la pertinence pratique du CSDH comme « plutôt importante » ou « importante ». Selon les retours reçus, les études du CSDH sont particulièrement appréciées pour leurs analyses comparatives entre les

cantons, leur fort lien avec la pratique et l'implication des différents acteurs. Par ailleurs, une grande partie des projets ont mené à un contrat ou projet de suivi.

Lors d'évènements tels que des tables rondes, le CSDH sert régulièrement de lien entre les différents acteurs des droits humains. Par contre, le CSDH n'apparaît pas activement face au grand public, dans les débats politiques ou dans les médias, car le mandat de la Confédération ne le prévoit pas.

Dans son activité, le CSDH allie expertise et connaissances pratiques. Il accomplit un travail d'information et de conseil et travaille en étroite collaboration avec les institutions et autorités compétentes. Lors de colloques, évènements et formations continues, le CSDH offre une plateforme d'échange et met en réseaux les expert-e-s des droits humains avec les acteurs et actrices du terrain. Le CSDH est un centre de prestations universitaire mais également un projet pilote qui doit permettre d'attester du besoin d'une INDH permanente.

A propos du CSDH

Le CSDH est un réseau d'expert-e-s en droits humains associé-e-s aux universités de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Genève et Zürich. Le projet-pilote a été lancé le 14 mars 2011 et devait durer jusqu'à fin 2015. Le Conseil fédéral a prolongé le projet une première fois jusqu'à fin 2020 puis une nouvelle fois jusqu'à fin 2022.

Comment sont financés les projets du CSDH ? La plupart des activités sont liées à un contrat-cadre et à un mandat de prestations annuel avec la Confédération (DFAE/DFJP). Le montant du financement des projets dans le cadre du mandat de prestation atteint 1'000'000 CHF par année. A ceci viennent s'ajouter d'autres mandats de la part de la Confédération, des cantons, des ONG et de l'économie privée. Ces mandats représentent, en moyenne annuelle depuis 2014, environ 400'000 CHF. En outre, les universités mettent leurs infrastructures (locaux, technique, entres autres) à disposition du Centre et prennent en charge les coûts pour le travail fourni par les employé-e-s et les membres du directoire.

→ De plus amples informations sur le CSDH et sa structure sont disponibles sur notre site internet <http://www.skmr.ch/frz/portrait/>.

Chiffres-clés concernant les projets du CSDH entre 2011 et juillet 2019

Nombre total de projets réalisés : 198

- dont 116 projets dans le cadre du contrat de prestation et 82 pour d'autres mandats
- dont 61 études et rapports publiés
- dont 58 évènements, ateliers et formations continues.

Participant-e-s aux évènements : environ 4'300

Nombre de newsletters envoyées : 73 avec un total d'environ 430 articles